

**ÉLECTION PARTIELLE COMPLÉMENTAIRE DES MEMBRES DE
LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE MÉTROPOLITAINE ET TERRITORIALE
NICE CÔTE D'AZUR ET DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE
RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR**

PROCÈS-VERBAL DU RECENSEMENT GÉNÉRAL DES OPÉRATIONS ÉLECTORALES

L'an deux mille vingt-deux, le douze octobre, à 11h00.

Vu le code électoral ;

Vu le code de commerce ;

Vu l'arrêté ministériel du 23 septembre 2021 relatif aux modalités de vote électronique ;

Vu l'arrêté du préfet de région du 20 avril 2021 fixant le nombre et la répartition des membres de la CCIR Provence-Alpes-Côte d'Azur pour la mandature 2021/2026 ;

Vu l'arrêté du préfet de région du 22 juin 2022 portant convocation des électeurs de la catégorie « Industrie », sous-catégorie « de 0 à 9 salariés » au sein de la chambre de commerce et d'industrie métropolitaine Nice Côte d'Azur ;

Vu l'état des candidatures régulièrement enregistrées ;

Vu les listes d'émargement ;

L'ensemble de ces documents ayant été mis à la disposition des membres de la commission des opérations électorales,

La commission d'organisation des élections composée de :

- M. Jullian ARBEY, représentant le préfet des Alpes-Maritimes, président de la commission ;
- M. Jean-Pierre CARAMELLINO, représentant le président de la juridiction de première instance compétente en matière commerciale dans le ressort de laquelle est situé le siège de la chambre de commerce et d'industrie, assesseur de la commission ;
- Mme Karine BRUT, membre désigné par le président de la chambre de commerce et d'industrie métropolitaine et territoriale Nice Côte d'Azur, assesseur de la commission ;

Fait à Nice, le 12 octobre 2022 à 11h...02...min

Une copie du procès-verbal et de ses annexes est transmise sans délai :

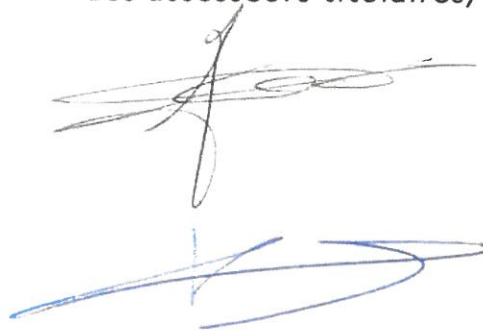
- au préfet de département du siège de la chambre, accompagnée des listes d'émargement ;
- au préfet de région ;
- à la chambre de commerce et d'industrie territoriale ;
- à la chambre de commerce et d'industrie de région.

Une copie du procès-verbal et des tableaux, mais sans les documents annexés, est transmise sans délai au ministre en charge de la tutelle et à CCI France.

Le président,



Les assesseurs titulaires,



Le secrétaire,



Les délégués des candidats,




Tableau de résultats

CCI Nice Cote d'Azur - Industrie de 0 à 9 salariés

1 - DÉPOUILLEMENT DES URNES ÉLECTRONIQUES

Scrutin : du mercredi 27 octobre 2021 au mardi 9 novembre 2021 à minuit.

Nom de la CCIR	CCI de Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
Nom de la CCIT	CCI Nice Cote d'Azur
Nombre d'électeurs inscrits (E)	13750
Votes électroniques (V)	231
Votes blancs recensés sur la plateforme (B)	15
Nombre d'enveloppes PND (plis non distribuables) retournées à la Préfecture (P)	2238
Suffrages exprimés (V-B)	216
Taux de participation : $[V / (E-P)] \times 100$	1,6

2 – SUFFRAGES OBTENUS PAR CHAQUE CANDIDAT

Rappel du nombre de sièges à pourvoir :

1 siège(s) à pourvoir à la CCI de Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

CANDIDATS A LA CCI de Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et CCI Nice Cote d'Azur				
TITULAIRES		SUPPLÉANTS		Nombre de voix (Total)
NOM	Prénom	NOM	Prénom	
(F) HOELLARD	Michèle	(M) NOIRAY	Florent	216

CANDIDATS A LA CCI Nice Cote d'Azur		
NOM	Prénom	Nombre de voix (Total)

3 – PROCLAMATION DES ÉLUS

CANDIDATS A LA CCI de Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et CCI Nice Cote d'Azur*Rappel du nombre de membre : 1*

TITULAIRES			SUPPLÉANTS		
NOM	Prénom	Code Greffe	NOM	Prénom	Code Greffe
(F) HOELLARD	Michèle	G0601	(M) NOIRAY	Florent	G0601

CANDIDATS A LA CCI Nice Cote d'Azur*Rappel du nombre de membre : 2*

NOM	Prénom	Code Greffe
(F) HOELLARD	Michèle	G0601
(M) NOIRAY	Florent	G0601

ANNEXE n°1
ÉLECTIONS CCI 2021 - taux de participation

	CCI Nice Cote d'Azur	catégorie COMMERCE	catégorie INDUSTRIE	catégorie SERVICES	Total
E	Nombre d'électeurs inscrits	0	13750	0	13750
P	Nombre d'enveloppes PND (plis non distribuables)	/	2238	/	2238
V	Votes par internet	0	231	0	231
P	Taux de participation : [V / (E-P)] x 100	/	2% ₀	/	2% ₀